

## Comité Technique Local (CTL) des 5 janvier et 12 janvier 2017

### Suppressions d'emplois

Comme la tradition le veut, en janvier, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année qui commence : à titre personnel, santé et bonheur ; et professionnellement, réussite et les meilleures conditions de travail possibles.

Mais malheureusement notre DISI a respecté également la tradition et nous a convoqué au 1<sup>er</sup> CTL de l'année, le 5 janvier 2017, pour nous souhaiter ses « vœux » : 15 suppressions d'emplois encore cette année pour la DISI Paris Normandie (15 vœux déjà réalisés en 2017) .

Chaque ESI a reçu le(s) sien(s) :

ESI de Caen = 1 vœu déjà réalisé

-1 C AST

ESI de Nanterre = 1 vœu déjà réalisé

-1 C PAU

ESI d'Orléans = 3 vœux déjà réalisés

-1 A PSE

-1 C administratif

-1 C PAU (Blois)

ESI de Rouen Jean Moulin = 1 vœu déjà réalisé

-1 C PAU (Le Havre)

ESI de Rouen Les Mouettes = 2 vœux déjà réalisés

-1 C administratif

-1 A PSE

ESI de Versailles Chantiers = 4 vœux déjà réalisés

-1 A administratif

-1 C PAU

-1 C administratif

-1 C AST

ESI de Versailles St Cloud = 2 vœux déjà réalisés

-1 IDIV CN

-1 C PAU (Cergy)

DISI siège = 1 vœu déjà réalisé

-1 C administratif (antenne Rouen)

Pour 2017, ce sont encore 1 538 emplois qui disparaissent à la DGFIP soit en cumulé 37 600 suppressions d'emplois depuis 2002.

Pour 2017, ce sont encore 15 emplois qui disparaissent à la DISI Paris Normandie soit en cumulé 81 suppressions d'emplois depuis la création de la DISI en 2011.

Que dire de nos 2 ESI (Orléans et Nanterre) qui fonctionnent sans responsable d'ESI !!!

Nous attendons de notre directeur qu'il défende les agents, les emplois et les missions de notre DISI.

Pourquoi les élus de Solidaires Finances Publiques de la DISI Paris Normandie ont décidé de ne pas siéger à la 1ère et à la 2ème convocation de ce CTL consacré entre autres aux suppressions d'emplois ?

Les projets de la DGFIP et de la DISI ne sont soumis à aucun débat contradictoire. Tout est déjà décidé : le nombre d'emplois supprimés et leur lieu de désimplantation. Inlassablement, nous dénonçons et combattons ces suppressions d'emplois qui sont injustifiables. Il était inenvisageable de les cautionner par notre présence et encore moins en débattant avec la direction locale de leur localisation.

De plus, nous avons demandé en intersyndical à notre directeur de retirer les autres points à l'ordre du jour de ce CTL et de les reprogrammer pour un prochain CTL. En effet depuis plusieurs années, ce CTL ne traitait que des suppressions d'emplois compte tenu du boycott majoritaire des OS. Malgré cela, le directeur de la DISI a refusé de retirer de l'ordre du jour de ce CTL les transformations et transferts d'emplois ainsi que la fusion des ESI de Rouen. **Il a donc décidé de traiter tous ces sujets avec 1 seul représentant du personnel sur les 7 sièges !!!**

**Vos représentants Solidaires Finances Publiques en Comité Technique Local :**

<b><i>Titulaires :</i></b>		<b><i>Suppléants :</i></b>	
Carole BAILLY	<b>ESI ORLEANS</b>	Isabelle TROUILLARD	<b>ESI ORLEANS</b>
Patrick PIMONT	<b>ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy</b>	Marie-France FORNAY	<b>ESI VERSAILLES Chantiers</b>
Jean-Luc DEBON	<b>ESI CAEN</b>	Martine ROELAS	<b>ESI ORLEANS</b>